

# RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES DU CFD PRIX VISAGES DU MONDE

## 12 FÉVRIER 2022

### FICHE DE PRE-INSCRIPTION

Le concours chorégraphique/ Prix Visages du monde se déroulera le samedi 12 février 2022 à partir de 19h30 (les répétitions se dérouleront l'après-midi du concours), à Visages du monde (10 place du Nautilus 95800 CERGY).

**Catégories :** (cocher la case qui correspond à votre demande)

- Interschool :** groupe de 6 danseurs constitué par une école, un centre de formation ou un conservatoire avec des danseurs de 15 ans ou plus.
- Jeunes talents :** Duo ou trio ou groupe de 8 danseurs maximum âgés de 15 ans ou plus (Les solos ne sont pas acceptés).

**Un même danseur peut se présenter dans différentes chorégraphies.**

#### Critères :

Les candidats devront présenter une chorégraphie avec libre choix du propos, du costume, de la mise en scène et de la musique.

La chorégraphie présentée devra durer :

- Duo : entre 2'30 et 3'30 maximum
- Trio : entre 2'30 et 4'30 maximum
- Groupe : entre 3'00 et 8'00 maximum
- Interschool : entre 5'00 et 7'00 maximum

NOM DE LA STRUCTURE/ DU GROUPE/ Cie / DANSEUR :

NOM DU CHOREGRAPHE :

CONTACT DU REFERENT :

Nom/ Prénom : .....

Tel : .....

Mail : .....

CATEGORIE (cocher la case correspondante) :

- Interschool (groupe de 6 danseurs)
- Duo
- Trio
- Groupe (8 danseurs max)

Cette fiche est à renvoyer accompagnée d'une courte vidéo de démonstration (elle doit être représentative du travail du chorégraphe ou des danseurs qui participeront) **via wetransfer à l'adresse suivante : [cfid@cergy.fr](mailto:cfid@cergy.fr)**

**Date limite d'envoi du dossier : Dimanche 12 décembre 2021**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Cergy pour pouvoir gérer les inscriptions au concours chorégraphique de Février 2022. La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Direction de la Culture et du Patrimoine. Les données sont conservées pendant deux ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (Madame Céline Poirier Hôtel d'agglomération Parvis de la Préfecture BP 80309 95027 Cergy-Pontoise Cedex, courriel : [dpo@cergy.fr](mailto:dpo@cergy.fr)). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).